

**PRENEZ CONNAISSANCE DES CHANGEMENTS**

# À VOTRE POLICE D'ASSURANCE DES BIENS DES ENTREPRISES

Veillez consulter ce document interactif pour découvrir les principaux changements apportés à votre police, qui passe de RSA à Intact Assurance. Pour obtenir des précisions sur vos garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.



## Modifications contractuelles apportées à l'assurance biens des entreprises

Nous vous avons déjà informé que la compagnie d'assurance Royal & Sun Alliance du Canada (« RSA ») avait été acquise par Intact Corporation financière. Par conséquent, votre contrat d'assurance auprès de RSA sera transféré à Intact Compagnie d'assurance (« Intact Assurance ») à sa date de renouvellement.

Dans le cadre de la transition à Intact Assurance, certaines couvertures de votre contrat existant pourraient avoir été réduites/supprimées ou améliorées/augmentées. Les principaux changements apportés à la couverture sont indiqués ci-dessous. Veuillez lire attentivement le contenu.

Il s'agit seulement d'un sommaire des changements qui pourraient avoir une incidence sur votre couverture. Veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance qui fournit les renseignements complets sur votre couverture, y compris une liste complète des conditions et des exclusions. Si vous avez des questions sur votre police ou sur ces changements, veuillez communiquer avec votre courtier.

RSA	INTACT ASSURANCE		
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<b>B0001F</b> Assurance des bâtiments et du matériel à usage professionnel et des marchandises	<b>BF02</b> Bâtiment et/ou contenu – Formule étendue  <b>EP20</b> Latitude Affaires 1.0	<p>La disposition sur la règle proportionnelle ne s'applique pas aux dommages de 50 000 \$ ou moins.</p> <p>Les extensions de garantie de Latitude Affaires ne sont pas assujetties à une limite globale (sauf pour les frais de dépollution du sol ou de l'eau et d'effacement de logiciels des systèmes).</p> <p>La couverture et les extensions de garantie pour les immeubles en copropriété sont automatiquement intégrées dans les formulaires. Les exemples comprennent les charges communes, le contenu des parties communes, les frais des fiduciaires, les garanties complémentaires des copropriétaires.</p>	<p>Une limite de 24 mois s'applique maintenant aux intérêts locatifs des locataires – loyers.</p> <p>La garantie relative aux récompenses à l'égard des risques de vandalisme et d'actes malveillants n'est plus offerte.</p> <p>La couverture concernant des dommages ayant une incidence sur les services d'utilité publique hors des lieux ne s'applique plus si les dommages sont causés à des lignes de transport d'électricité ou de distribution électrique aériennes (ou à leurs structures) à l'extérieur des lieux assurés.</p>

RSA	INTACT ASSURANCE		
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<p><b>B0001F</b> Assurance des bâtiments et du matériel à usage professionnel et des marchandises  (suite)</p>		<p>Latitude Affaires inclut les coûts de mise à niveau des systèmes d'extinction d'incendie.</p> <p>Latitude Affaires offre une couverture plus étendue pour les dommages causés par une interruption de services d'utilité publique hors des lieux dans un rayon de 100 km.</p>	
<p><b>B0401F</b> Élite Entreprises – Biens (Formule étendue)</p>	<p><b>BF02</b> Bâtiment et/ou contenu – Formule étendue</p> <p><b>EP20</b> Latitude Affaires 1.0</p>	<p>La couverture précédente prévoyait certaines extensions de garantie seulement si un montant était indiqué dans les pages de déclaration. Le client profitera d'une inclusion automatique au titre des extensions de garantie de Latitude Affaires.</p> <p>Les frais d'enlèvement des déblais ne sont pas limités à 25 % du montant payable.</p> <p>La couverture et les extensions de garantie pour les immeubles en copropriété sont automatiquement intégrées dans les formulaires. Les exemples comprennent les charges communes, le contenu des parties communes, les frais des fiduciaires, les garanties complémentaires des copropriétaires.</p> <p>Latitude Affaires inclut les coûts de mise à niveau des systèmes d'extinction d'incendie.</p> <p>La limitation de couverture pour les immeubles et le contenu nouvellement acquis s'ajoute aux limites de garantie et est automatiquement incluse dans Latitude Affaires.</p>	<p>La règle proportionnelle s'applique maintenant si le montant des dommages dépasse 50 000 \$.</p> <p>L'exclusion relative aux emplacements inoccupés ne comporte pas une exception pour les activités saisonnières connues de l'assureur.</p> <p>Les devises numériques et les cartes de paiement sont exclues de la couverture.</p> <p>La couverture pour une erreur ou omission dans l'évaluation ou la description précédemment déclarée à l'assureur n'est plus offerte.</p> <p>La définition de « risque désigné » ne comprend pas la fuite d'eau d'un réservoir, d'un appareil ou d'un tuyau.</p>

RSA		INTACT ASSURANCE	
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<b>B0048F</b> Assurance du matériel informatique des petites entreprises (Formule étendue)	<b>BF02</b> Bâtiment et/ou contenu – Formule étendue  <b>EP20</b> Latitude Affaires 1.0  <b>E021</b> Tremblement de terre  <b>E023</b> Inondation  <b>E042</b> Refoulement des égouts	<p>L'enlèvement pour protéger les biens est prévu pendant une période maximale de 30 jours.</p> <p>La disposition sur la règle proportionnelle ne s'applique pas aux dommages de 50 000 \$ ou moins.</p> <p>De nombreuses nouvelles extensions de garantie avantageuses pour le client sont incluses dans Latitude Affaires. Par exemple, les améliorations écologiques et la nouvelle génération.</p>	<p>Le contenu nouvellement acquis profite d'une couverture pendant un maximum de 30 jours.</p> <p>Nouvelles exclusions concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Matériel défectueux ou inapproprié</li> <li>b) Variation atmosphérique et de température</li> <li>c) Dommages causés par l'eau</li> <li>d) Refoulement des égouts</li> <li>e) Inondation</li> <li>f) Tremblement de terre</li> <li>g) Avalanche</li> <li>h) Mouvement de sol</li> </ul>
<b>B0402F</b> Élite Entreprises – Formulaire de Garanties additionnelles	<b>BF02</b> Bâtiment et/ou contenu – Formule étendue  <b>EP40</b> Latitude Affaires 3.0	<p>Les extensions de garantie de Latitude Affaires ne sont pas assujetties à une limite globale (sauf pour les frais de dépollution du sol ou de l'eau et d'effacement de logiciels des systèmes).</p> <p>La couverture et les extensions de garantie pour les immeubles en copropriété sont automatiquement intégrées dans les formulaires. Les exemples comprennent les charges communes, le contenu des parties communes, les frais des fiduciaires, les garanties complémentaires des copropriétaires.</p>	<p>Les enseignes extérieures sur les lieux sont incluses dans les plafonds de garantie.</p> <p>Une limite de 24 mois s'applique maintenant aux intérêts locatifs des locataires – loyers.</p> <p>La garantie relative aux récompenses à l'égard des risques de vandalisme et d'actes malveillants n'est plus offerte.</p>

RSA	INTACT ASSURANCE		
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<b>B0402F</b> Élite Entreprises – Formulaire de Garanties additionnelles  (suite)		<p>La couverture des frais de recharge d’installations d’extinction automatique est étendue aux coûts de mise à niveau du système.</p> <p>Couverture plus étendue pour les dommages causés par une interruption de services d’utilité publique hors des lieux dans un rayon de 100 km.</p> <p>Couverture dans le monde entier à l’égard des biens temporairement hors des lieux.</p>	<p>La couverture relative aux dommages touchant les services publics hors des lieux ne s’applique plus si les dommages sont causés à des lignes de transport d’électricité ou de distribution électrique aériennes (ou à leurs structures de soutien).</p>
<b>E0038F</b> Extension de la garantie aux tremblements de terre	<b>E021</b> Extension de la garantie aux tremblements de terre	<p>Les limites globales ne s’appliquent pas aux sinistres attribuables aux tremblements de terre.</p> <p>Moins d’exclusions s’appliquent à l’égard d’une perte ou d’un dommage causé directement ou indirectement par l’un des risques suivants : impact par un aéronef, un engin spatial ou un véhicule terrestre, ou émeute.</p>	
<b>E0040F</b> Extension de la garantie au refoulement des égouts	<b>E042</b> Avenant de refoulement des égouts	<p>Les limites globales ne s’appliquent pas aux sinistres attribuables aux refoulements des égouts.</p>	

RSA	INTACT ASSURANCE		
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<b>E0020F</b> Extension de la garantie aux inondations	<b>E023</b> Avenant Inondation	<p>La franchise en pourcentage ne s'applique plus. Intact Assurance n'applique qu'une franchise en dollars comme il est indiqué dans les pages de déclaration, ce qui signifie que la franchise est fixe et qu'elle ne fluctue pas en fonction du montant d'assurance.</p> <p>Les limites globales ne s'appliquent pas aux sinistres attribuables aux inondations.</p>	<p>La couverture des données en cas d'inondation qui figure dans le formulaire sur les pertes d'exploitation ne sera plus offerte.</p>
<b>B0211F</b> Extensions multirisques pour PME	<b>BF02</b> Bâtiment et/ou contenu – Formule étendue  <b>EP40</b> Latitude Affaires 3.0	<p>Les extensions de garantie de Latitude Affaires ne sont pas assujetties à une limite globale (sauf pour les frais de dépollution du sol ou de l'eau et d'effacement de logiciels des systèmes).</p> <p>La couverture des frais de recharge d'installations d'extinction automatique est étendue aux coûts de mise à niveau du système.</p> <p>Couverture plus étendue pour les dommages causés par une interruption de services d'utilité publique hors des lieux dans un rayon de 100 km.</p>	<p>La couverture des frais liés aux évacuations d'urgence et aux éclosions n'est plus automatiquement offerte.</p> <p>Les enseignes extérieures sur les lieux sont incluses dans les plafonds de garantie.</p> <p>Une limite de 24 mois s'applique maintenant aux intérêts locatifs des locataires – loyers.</p> <p>La garantie relative aux récompenses à l'égard des risques de vandalisme et d'actes malveillants n'est plus offerte.</p>

RSA	INTACT ASSURANCE		
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<b>B0211F</b> Extensions multirisques pour PME (suite)		Couverture dans le monde entier à l'égard des biens temporairement hors des lieux.  L'extension de garantie à l'égard des documents de valeur et des archives comprend les données informatiques et couvre les coûts liés à la recherche et à l'assemblage de l'information ou des données aux fins de reproduction.	
<b>E0052F</b> Extension de la garantie aux conséquences des dispositions légales visant les bâtiments	<b>E015</b> Avenant relatif aux dispositions légales visant les bâtiments	Les biens assurés selon une formule globale sont couverts jusqu'à 115 % des valeurs totales pour chaque emplacement assuré.	
<b>E0013F</b> Avenant relatif au montant déclaré – Renonciation à la règle proportionnelle	<b>E043</b> Avenant relatif au montant déclaré – Renonciation à la règle proportionnelle		La déclaration des valeurs signée doit être déposée dans un délai de 60 jours.
<b>E0050F</b> Assurance du matériel informatique – Petites entreprises – Extension de la garantie aux pannes du système informatique	<b>E075</b> Avenant d'extension de garantie à l'égard des systèmes, supports et données informatiques	Une couverture allant jusqu'à 100 000 \$ est offerte pour les biens transférés entre les emplacements.	

RSA		INTACT ASSURANCE	
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<b>B0033F</b> Assurance du contenu des bureaux	<b>BF02</b> Bâtiment et/ou contenu – Formule étendue	<p>La disposition sur la règle proportionnelle ne s'applique pas aux dommages de 50 000 \$ ou moins.</p> <p>L'extension de garantie à l'égard des dommages aux bâtiments causés par le vol englobe les risques de vandalisme et d'actes malveillants.</p> <p>Les frais d'enlèvement des déblais ne sont pas limités à 25 % du montant payable.</p> <p>Le matériel informatique mobile personnel, notamment les portables, les blocs-notes et les assistants numériques, n'est pas considéré comme un bien exclu.</p>	<p>L'argent, les devises ou les timbres sont des biens exclus.</p> <p>La couverture n'inclut pas automatiquement les frais supplémentaires, les biens temporairement hors des lieux et les documents de valeur.</p>
<b>B0056F</b> Assurance des objets divers (Formule étendue)	<b>BF10R2</b> Assurance des objets divers (Formule étendue)	<p>La clause de franchise ne comprend pas de disposition de franchise en pourcentage intégrée.</p>	<p>La couverture inclut les frais liés à l'enlèvement des déblais.</p>
<b>E0213F</b> Extension de la garantie au matériel informatique mobile personnel	<b>BF10R2</b> Assurance flottante des objets divers (Formule étendue)	<p>La couverture ne se limite pas aux portables, aux blocs-notes et aux assistants numériques personnels.</p> <p>Aucune exclusion pour les biens se trouvant à un endroit inoccupé ou fermé pendant plus de 30 jours.</p> <p>La condition qui exigeait qu'un véhicule soit verrouillé a été retirée du formulaire.</p>	<p>La couverture ne s'applique plus en Alaska.</p>
<b>B0078F</b> Assurance flottante des installations	<b>BF09</b> Assurance flottante des installations	<p>Les frais d'enlèvement des déblais ne sont pas limités à 25 % du montant payable.</p>	



RSA	INTACT ASSURANCE		
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<b>E0264F</b> Extension de garantie de valeur à neuf – Matériel des entrepreneurs	<b>E041r1</b> Garantie de valeur à neuf – Matériel des entrepreneurs		La couverture valeur à neuf ne s'applique pas aux pneus et aux batteries.
<b>B0062F</b> Assurance Transport	<b>BF34</b> Assurance Transport – Marchandises détenues	Aucune exclusion à l'égard des dommages occasionnés par la confiscation ou la réquisition sur ordre de tout gouvernement ou autres responsables, autorités compétentes ou agents de douane.	La couverture ne comprend pas automatiquement les frais de fumigation, les frais de surestaries, les frais d'expédition et la garantie indirecte des vendeurs.
<b>B0460F</b> Matériel des entrepreneurs Élite Entreprises (Formule étendue)	<b>BF04</b> Matériel des entrepreneurs (valeur au jour du sinistre)	<p>Couverture de 60 jours pour les biens nouvellement acquis.</p> <p>Un montant supplémentaire de 5 000 \$ est automatiquement prévu pour les outils portatifs et les outils électriques.</p> <p>La franchise est exonérée si un article volé est récupéré au moyen d'un appareil de suivi GPS.</p> <p>La garantie de location de matériel est automatiquement offerte à titre d'extension de garantie.</p> <p>Une couverture de 25 000 \$ est prévue à l'égard des biens faisant partie d'une charge sous élingue.</p>	Aucune disposition de renonciation à la règle proportionnelle.

RSA	INTACT ASSURANCE		
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<p><b>B0002F</b> Fabrication et commerce de gros – Assurance des bâtiments et du matériel à usage professionnel et des marchandises (Formule étendue)</p>	<p><b>BF02</b> Bâtiment et/ou contenu – Formule étendue</p> <p><b>EP20</b> Latitude Affaires 1.0</p>	<p>Les extensions de garantie de Latitude Affaires ne sont pas assujetties à une limite globale (sauf pour les frais de dépollution du sol ou de l'eau et d'effacement de logiciels des systèmes).</p> <p>La couverture et les extensions de garantie pour les immeubles en copropriété sont automatiquement intégrées dans les formulaires. Les exemples comprennent les charges communes, le contenu des parties communes, les frais des fiduciaires, les garanties complémentaires des copropriétaires.</p> <p>Les frais liés à l'enlèvement des déblais ne sont pas limités à 25 % du montant payable.</p> <p>Définition élargie des lieux pour inclure les biens en plein air situés à moins de 1 000 pieds des limites de la propriété.</p> <p>Définition élargie du bâtiment pour inclure certains types de biens dans des résidences privées louées.</p>	<p>La règle proportionnelle s'applique maintenant si le montant des dommages dépasse 50 000 \$.</p> <p>L'exclusion relative aux emplacements inoccupés ne comporte pas une exception pour les activités saisonnières connues de l'assureur.</p> <p>Les devises numériques et les cartes de paiement sont maintenant exclues.</p>

RSA	INTACT ASSURANCE		
N° et titre du formulaire	N° et titre du formulaire	Élargissement de la couverture	Réductions possibles de la couverture
<p><b>B0042F</b> Assurance des syndicats des copropriétaires Assurance des syndicats des copropriétaires (Formule étendue)</p>	<p><b>BF02</b> Bâtiment et/ou contenu – Formule étendue</p> <p><b>EP20</b> Latitude Affaires 1.0</p>	<p>La disposition sur la règle proportionnelle ne s’applique pas aux dommages de 50 000 \$ ou moins.</p> <p>Les extensions de garantie de Latitude Affaires ne sont pas assujetties à une limite globale (sauf pour les frais de dépollution du sol ou de l’eau et d’effacement de logiciels des systèmes).</p> <p>Les frais liés à l’enlèvement des déblais ne sont pas limités à 25 % du montant payable.</p> <p>Définition élargie des lieux pour inclure les biens en plein air situés à moins de 1 000 pieds des limites de la propriété.</p> <p>Définition élargie du bâtiment pour inclure certains types de biens dans des résidences privées louées.</p>	<p>L’exclusion relative aux emplacements inoccupés ne comporte pas une exception pour les activités saisonnières connues de l’assureur.</p> <p>Les devises numériques et les cartes de paiement sont maintenant des types de biens exclus.</p> <p>La définition de « risque désigné » ne comprend pas la fuite d’eau d’un réservoir, d’un appareil ou d’un tuyau.</p>